

Le Mesnil saint denis



BULLETIN MUNICIPAL N° 49 JUIN 2010



LE MESNIL SAINT DENIS EST UNE COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Sécurité : Opération Tranquillité Vacances



Les vacances d'été approchant, il est bon de rappeler à l'attention des Mesniloises et Mesnilois que, toute l'année, la police municipale assure une mission de surveillance des habitations des personnes s'absentant de leur domicile pour au moins sept jours. Cette mission s'effectue, durant la période d'été, en collaboration avec la police nationale, par vérification de l'extérieur des résidences signalées.

Pour en bénéficier, les personnes intéressées par ce service doivent s'inscrire auprès de la mairie au moins 5 jours avant la date du départ, soit par demande faite par correspondance adressée à Monsieur le Maire sur le formulaire disponible en mairie, soit en se présentant, munies de ce formulaire, à l'accueil de la mairie ou au poste de la police municipale.

Il est rappelé que, lors de ses vacances, la police municipale dépose un avis de passage dans les boîtes à lettres des personnes concernées ce qui n'est pas le cas de la police nationale qui informe seulement la mairie de ses passages en fin de période d'été.

Fermeture estivale des boulangeries de la commune

Boulangerie Akharouid Porte Henri IV
lundi 19 juillet au lundi 16 août inclus.
Boulangerie Robin de Champmesnil
du vendredi 9 juillet au dimanche 18
juillet inclus.

Boulangerie Loiseau au Bourg du
mercredi 11 août et au mercredi 25
août inclus.



Standard téléphonique de la mairie



Les informations diffusées sur la bande annonce de notre répondeur téléphonique sont erronées. La configuration de ce standard téléphonique est telle qu'il nous est impossible de modifier la bande annonce sans engager des frais considérables. Nous étudions actuellement diverses propositions pour trouver rapidement une solution. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément et vous

communiquons ci-après les bons renseignements.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi – mardi - mercredi : 8h45-12h / 13h30-17h15

jeudi : 13h-19h15

vendredi : 8h45-12h / 13h30-16h45

Plan canicule

La ministre de la Santé et des Sports Roselyne Bachelot a déclenché, le mardi 1^{er} juin, le niveau de veille saisonnière du plan national canicule afin de prévenir les particuliers de la survenue d'une vague de chaleur et de les informer sur les différentes façons de se protéger. A ce titre, un numéro vert, le **0 800 06 66 66**, est mis en place pour permettre aux usagers d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour réduire les risques sanitaires causés par de grandes vagues de chaleur.

Le Service social du Mesnil Saint Denis, comme les années précédentes, agit également. Ainsi il est rappelé que chaque concitoyen se doit de lui signaler les personnes fragiles ou isolées telles que les seniors ou les patients handicapés, les jeunes enfants ou encore les sans-abris. Nous vous remercions de nous aider dans le repérage de ces personnes et de nous signaler toutes les situations qui vous semblent délicates :

♦ soit directement auprès du Service social communal (Mme Baillou, tél. : 01 30 13 86 66),



♦ soit auprès de la Coordination gérontologique du secteur Sud Yvelines (tél. : 01 30 41 74 17 ou 01 61 08 66 60).

Vous pouvez aussi présenter le cas concerné à la Direction de l'Autonomie (Service "vie sociale" à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées) du Conseil Général des Yvelines (tél. : 01 39 07 84 28 ou 01 39 07 74 19). Nous nous tenons, avec l'aide des bénévoles, à la disposition de ces personnes tout au long de l'été pour leur rendre visite et les aider.

Mairie du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson

78322 Le Mesnil Saint-Denis

Tél. : 01 30 13 86 50

e.mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Site : www.lemesnilsaintdenis.fr

Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

Séance du 19 novembre 2009

- ◆ Vote du budget supplémentaire de la commune et des budgets annexes eau et assainissement 2009.
- ◆ Débat d'orientation budgétaire 2010 pour ces mêmes budgets annexes.
- ◆ Rapport annuel sur l'assainissement 2008.
- ◆ Diverses délibérations concernant la petite enfance : participation des familles à la crèche, fonctionnement de la halte-garderie, création d'une micro-crèche et demande de subvention afférente.

Séance du 17 décembre 2009

- ◆ Vote des budgets primitifs 2010 des budgets annexes eau et assainissement et toutes les délibérations s'y rattachant.
- ◆ Renouvellement pour 2010 de la ligne de trésorerie.
- ◆ Avis sur DIA (déclaration d'intention d'aliéner) relatif à la vente de l'indivision Berrurier / SCI de l'Office.
- ◆ Le Conseil municipal a adopté le bilan de la concertation de la Révision du POS pour la zone NA2 et a approuvé la "Mise en révision simplifiée" pour cette même zone dénommée à présent Le Village.
- ◆ Il a été décidé de mettre en vente deux terrains communaux (D227 et D256).
- ◆ Plusieurs délibérations tarifaires ont été prises : prêt de matériel, occupation temporaire du domaine communal, PIJ, salles de réception.
- ◆ Autorisation a été donnée au Maire de signer un contrat enfance – jeunesse avec la CAF.
- ◆ Le coût financier des deux postes de direction du CLC a été validé pour 2010.

Séance du 11 janvier 2010

- ◆ Le Conseil municipal a donné son avis sur le plan du Parc dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Séance du 11 février 2010

- ◆ Autorisation donnée au Maire pour signer le traité de concession avec l'aménageur-constructeur pour le Clos de Breteuil et la promesse de vente s'y rapportant.
- ◆ Décision d'acquérir la parcelle A 2170 au titre de réserve foncière.
- ◆ Demande de subvention au titre de la DGE (Dotation globale d'équipement) pour l'année 2010.
- ◆ Signature de la convention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage avec Chevreuse et St Rémy-lès-Chevreuse.

Séance du 9 mars 2010

- ◆ Débat d'orientation budgétaire de la commune pour 2010.

- ◆ Plusieurs délibérations concernant l'aire d'accueil des gens du voyage : convention de financement intercommunal, fixation des tarifs de redevances d'occupation et de participation aux consommations de fluides, création d'une régie de recettes et d'une régie d'avance, règlement intérieur.
- ◆ Autorisation donnée au Maire de signer des conventions de servitudes avec ERDF (Électricité et réseau de France) pour l'implantation de transformateurs.

Séance du 25 mars 2010

- ◆ Délibérations pour le budget primitif 2010 : reprise anticipée des résultats 2009, subventions, taux des taxes, budget primitif.
- ◆ Information sur les marchés publics en cours.
- ◆ Remboursement de la société Maison Bleue des frais de démarrage.
- ◆ Demandes de subvention sur le "fonds de réserve de l'Assemblée Nationale" pour le marquage du nom sur la façade de la Maison de la Petite Enfance, et à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à la Région Île-de-France pour les travaux de réseaux d'eaux usées avenue André Leclerc.
- ◆ Modification du règlement intérieur du Conseil municipal.
- ◆ Délibération de principe Pass-Foncier pour le Clos de Breteuil.
- ◆ Lancement du choix d'un aménageur-constructeur pour « Le Village ». Désignation de la commission ad-hoc et de la personne habilitée à engager la négociation et à signer le traité de concession.
- ◆ Autorisation donnée au Maire de déposer une déclaration préalable pour la reconstruction du mur du gymnase suite à la tempête Xynthia.
- ◆ Dénonciation de l'avenant n°1 à la convention signée avec le CLC concernant la gestion de l'accueil périscolaire.
- ◆ Décision du nombre d'emplois saisonniers pour l'été 2010.

Séance du 6 mai 2010

- ◆ Suite à la démission de Maurice Gutman, accueil d'Annie Amaury au sein du Conseil municipal et modification des commissions communales.
- ◆ Modification de la représentation du Conseil au CCAS.
- ◆ Rapport annuel sur les déchets.
- ◆ Demandes de subventions au PNR pour la restauration d'un mur des douves et au FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance) pour la mise en œuvre de la vidéo-protection.
- ◆ Autorisation donnée au Maire de signer le marché d'entretien de voirie.
- ◆ Modification du coût des stages multi-activités pour les adolescents.

Michèle Mouchéné
Directrice générale des services



Circulation et voirie

Respectons le Code de la route

Les panneaux de signalisation routière n'ont pas été mis en place uniquement pour embellir le paysage déjà très agréable de notre cité ! Chacun de ces panneaux représente soit une obligation, soit une interdiction qui doit être respectée, même au Mesnil Saint Denis. Ne pas les respecter, c'est mettre la vie des autres en danger, et aussi s'exposer à une verbalisation.



Devant le manque de respect des prescriptions du Code de la route par les conducteurs circulant ou stationnant dans l'enceinte de la commune, il devient nécessaire de prendre des mesures afin de mettre un terme aux infractions que l'on peut quotidiennement relever, en particulier celles relatives au non-respect de la signalisation routière, aux refus de priorité, à la vitesse excessive et aux stationnements irréguliers sur les trottoirs.

Il est évident que si la prévention ne suffit plus, il faut s'engager vers des mesures plus répressives.

A cet effet, la commune a décidé de mettre en œuvre une campagne de respect du Code de la route qui s'étalera sur les prochains mois.

Les instructions utiles ont été données à la Police municipale pour effectuer les verbalisations nécessaires et l'assistance de la Police nationale a été sollicitée dans ce but.

Plus de 4 tonnes pour reboucher les nids-de-poule

La rigueur de l'hiver a occasionné d'importants dégâts à la voirie communale. Les périodes successives de gel et de dégel ont eu pour conséquence la formation des nombreux « nids-de-poule » que les services techniques s'emploient à reboucher dans les meilleurs délais. Malheureusement, les atteintes au revêtement des voies sont telles que, même actuellement et pour encore plusieurs semaines, de nouveaux trous se formeront.

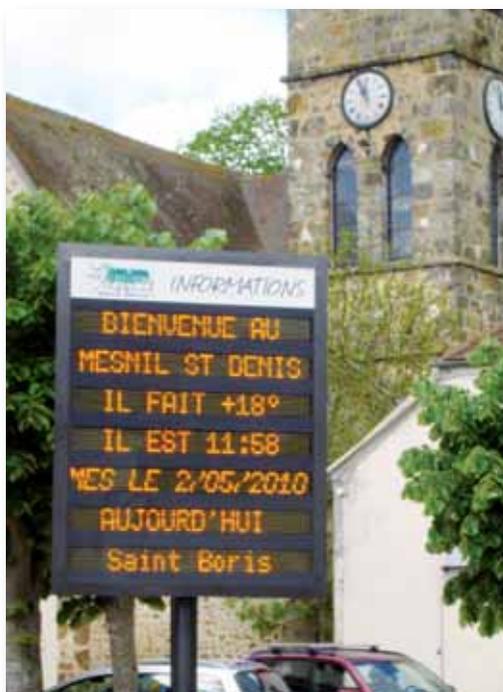
A titre indicatif, plus de quatre tonnes d'*enrobés à froid* ont déjà été utilisées pour ces rebouchages et certaines portions de rues devront probablement être intégralement reprises dans le cadre de l'entretien.

Les travaux programmés

Le budget municipal, voté le 30 mars dernier, prévoit un montant de 130 000 euros de travaux d'investissement en matière de voirie. Parmi les opérations retenues, les plus importantes sont la réfection de l'avenue du Maréchal Joffre et l'aménagement sécuritaire des entrées de l'agglomération sur les RD 13 et 58.

Bien entendu, des interventions au titre de l'entretien, en complément des opérations « nids-de-poule », seront effectuées dans le cadre du budget de fonctionnement.

Enfin, l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, de télécom et d'éclairage public de la seconde moitié de l'avenue de Sully sera réalisé au cours du second semestre pour un montant prévisionnel de 260 000 euros.



également par la possibilité de piloter par un ordinateur de la mairie, le contenu, l'ordre et le rythme d'affichage des messages avec une souplesse d'utilisation impossible avec les moyens utilisés jusque-là.

Un tableau lumineux pour mieux vous informer

La commande en avait été lancée depuis le mois d'octobre dernier mais des contretemps successifs, en particulier le caractère aléatoire des prescriptions d'EDF en matière d'alimentation électrique ainsi que la rigueur de l'hiver, ont fait que cette installation n'a pu être mise en service que fin avril. Ce tableau, implanté au carrefour des rues du général Leclerc et Raymond Berrurier, permettra l'amélioration de l'information de la population non seulement en se substituant à la pose des banderoles tendues périodiquement au-dessus des routes aux entrées de l'agglomération, mais

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la Voirie



Le parcours de citoyenneté

Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le Président de la République et après la suspension du Service militaire obligatoire, la loi n° 97-1019 du 28/10/1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes français, garçons et filles, dénommé « parcours de citoyenneté ».

Ce parcours de citoyenneté comprend 3 étapes :

- ◆ l'enseignement de défense ;
- ◆ le recensement ;
- ◆ la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

L'enseignement de défense

Les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements d'enseignement du second degré. Outre l'enseignement de défense dispensé dans les collèges en classe de 3e, le programme d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) de la classe de 1re des lycées, consacré aux pratiques de la citoyenneté, incite à des débats argumentés sur la défense.

Le recensement

Depuis le 1er janvier 1999, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans. Ainsi, tous les jeunes français et françaises ont l'**obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile et ce, entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent**.

La mairie délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite



accompagnée,...). Le recensement est la condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales.

La Journée d'Appel de préparation à la défense

La Direction du service national organise, depuis octobre 1998, sur plus de 250 sites répartis sur l'ensemble du territoire national, les JAPD qui se déroulent tout au long de l'année scolaire, de septembre à juin.

Troisième étape du parcours de citoyenneté, la JAPD a, comme le recensement, un caractère **obligatoire et universel**. Ce sont les établissements de la Direction du service national, qui prennent en compte auprès des mairies les listes du recensement et convoquent les jeunes gens (garçons et filles) sur les sites de JAPD.

Les objectifs poursuivis sont :

- ◆ la sensibilisation à la citoyenneté et au devoir de mémoire ;
- ◆ l'information sur les enjeux de la défense (y compris dans sa dimension européenne) ;
- ◆ la présentation des métiers civils et militaires de la Défense ;
- ◆ l'orientation des jeunes en difficulté vers les missions d'insertion.

Remis en fin de journée, le **certificat de participation est indispensable pour s'inscrire à tout concours ou examen** soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire à partir de la dix-huitième année.

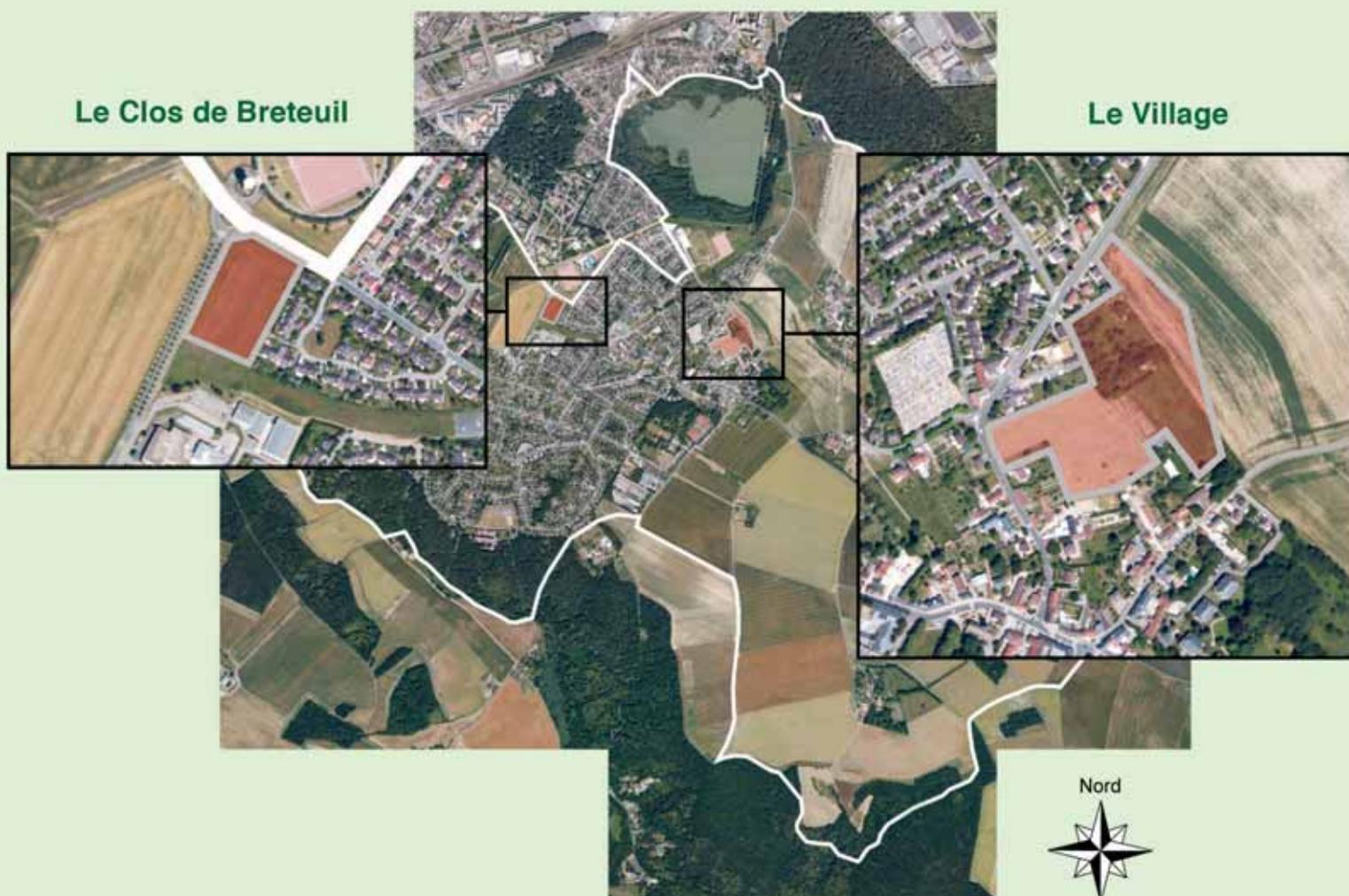
Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la Voirie



Urbanisme

Les deux projets d'urbanisation

Lors du bulletin municipal n°48 de décembre 2009, nous vous avons présenté les deux sites.
Qu'en est-il aujourd'hui ?



Le Village

Le Conseil municipal du 17 décembre 2009 a approuvé le dossier de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) sur la zone NA2 dite « Le Village ».

Le dossier suit son cours.

Le 20 avril a été publiée l'annonce d'avis d'appel à candidature "Aménageur – constructeur" pour l'aménagement de l'opération en projet.
La date limite de réception des candidatures a été fixée au 1^{er} juin 2010 à 16 heures.

Ensuite, la commission municipale désignée « Commission de sélection de l'Aménageur-Constructeur du Village » présidée par Monsieur le Maire analysera les candidatures reçues.

Le Clos de Breteuil



Après consultation, le choix de l'aménageur ayant été déterminé, nous avons par délibération en date du 11 février dernier, autorisé le Maire à signer le traité de concession avec la société Bouygues

Immobilier ainsi que toutes les pièces y afférentes, et la promesse de vente du terrain destiné à recevoir l'opération. Le permis de construire est en cours d'élaboration.

▲ Plan de masse du futur projet qui s'intégrera dans l'environnement du bâti existant.

Annick Féménia,
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable



Tri sélectif

Nette amélioration du tri chez les Mesnilois !

Où en est-on un an après la mise en place du nouveau marché de collecte ?

En matière de tri sélectif, les Mesnilois ont fait des efforts et des résultats sont au rendez-vous :

- ◆ le volume des déchets ménagers a diminué de 5 % en 2009 conformément à l'objectif que nous nous étions fixés (voir bulletin de décembre 2008) ;
- ◆ les apports volontaires en déchetterie ou dans les colonnes à verre sont en très nette augmentation, diminuant de ce fait les dépôts sauvages dans la nature ;
- ◆ la qualité du tri est en amélioration, permettant un recyclage des matériaux plus performant.



Cette efficacité est synonyme de respect de l'environnement mais aussi d'économie pour les usagers puisque la revente des déchets recyclés permet de maîtriser la facture de traitement. De ce fait, la taxe n'a pas augmenté depuis 3 ans.

Les efforts de tri effectués par les habitants sont concrétisés par des produits recyclés, à titre d'exemple pour notre commune ▼

Cette année, dans le but de poursuivre l'amélioration de notre performance, nous préparons une campagne d'information et de sensibilisation tournée vers les enfants des écoles.

Grâce à vous, la réduction des déchets qui est un enjeu environnemental, sanitaire et financier est en marche.

Jean-Michel Michenaud
Adjoint au Maire chargé des affaires générales, du personnel et des travaux



Matériaux	Tonnage	Bénéfice environnemental	Équivalent en emballage	Exemples de produits issus du recyclage
Acier	5,5 T	- 857 m ³ d'eau - 9,76 T de CO ₂	60 439 boîtes de conserves	- 8 voitures - 6 700 boules de pétanque
Verre	218 T	- 250 m ³ d'eau - 99,3T de CO ₂	447 778 bouteilles de 75 cl	1 tonne de verre issue de la collecte = 962 kg de verre recyclé
Emballages plastiques	133 T	- 81,3 T de pétrole brut - 304 T de CO ₂	3 800 000 bouteilles de 1,5 l	- 96 450 couettes - 241 116 pulls polaires

Le budget primitif 2010

Le vote du budget 2010 intervient dans un contexte économique et financier marqué par la volonté de l'Etat de réduire les déficits structurels des finances publiques. Ainsi, l'indexation des dotations de l'Etat aux collectivités locales prendra en compte uniquement la moitié de l'inflation prévisionnelle, l'indexation sur le PIB (produit intérieur brut) étant abandonnée.

La réforme de la TP (taxe professionnelle) représente un bouleversement de la fiscalité locale. En 2010, une compensation relais permet de maintenir le produit de 2009. Mais qu'en sera-t-il demain ? La commune perdra-t-elle à terme son autonomie de fixation des taux ?

Le budget 2010 est un budget qui s'efforce en fonctionnement :

1) de maîtriser les charges tout en conservant le niveau et la qualité des services offerts à la population ;

2) d'être dynamique en développant l'offre d'accueil de la petite enfance : capacité d'accueil portée à 44, avec micro crèche et relais d'assistante maternelle (dépenses et recettes spécifiques croissent de manière corrélative) ;

3) de tendre vers une épargne brute positive : les différentes composantes de l'autofinancement représentent 678 000 € à comparer aux charges d'emprunts (intérêt et capital) qui s'élèvent à 670 000 €.

Ces trois exigences nous ont conduit à procéder à une hausse des taux des différentes taxes de 7 %. C'est une hausse d'anticipation respectant les préconisations d'une étude prospective réalisée par la Trésorerie Générale, qui nous permet un équilibre indispensable de notre budget, et de manière à conforter notre épargne pour ne plus faire de l'emprunt la seule variable d'ajustement.

Le budget recettes et dépenses de fonctionnement

Il s'équilibre à 7 904 798 €, en voici les principales lignes.

Dépenses :

- ◆ Charges à caractère général – comprenant notamment les charges énergie, électricité, eau, combustibles, carburants, entretiens divers, bâtiments, voies et réseaux, assurances, honoraires, nettoyage des locaux, taxes foncières, etc. prévues : 2 355 703 €
- ◆ Charges de personnel, masse salariale (+ 3 %) cotisations diverses, URSSAF, retraites, etc. : 2 914 932 €
- ◆ Charges de gestion courante – comprenant notamment les indemnités des élus, cotisations, et contributions diverses, le SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples), le service incendie, les subventions, le CCAS (Centre communal d'action sociale) : 1 583 710 €
- ◆ Charges financières : 320 276 €
- ◆ Virement à la section "investissement" : 678 477 €

Recettes :

- ◆ Produits des services (redevances périscolaires, budgets annexes et autres) : 562 791 €
- ◆ Impôts et taxes (contributions directes 3 982 537 €, EDF 101 000 €, ordures

ménagères 890 895 €, taxe professionnelle 348 198 €, droits de mutation 230 000 €, etc.) : 5 579 270 €

- ◆ Dotations et participations diverses : 1 526 296 €

A noter :

- ◆ Les dotations et participations de l'Etat sont en baisse par comparaison au réalisé du budget 2009.
- ◆ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est demeurée à taux constant.
- ◆ Les charges financières, l'enveloppe "fête et cérémonie" et les subventions aux associations sont demeurées stables, à l'exception de la manifestation des 48 heures et des cérémonies de jumelage en légère hausse.
- ◆ Des économies ont été faites sur la location du parc de photocopieurs (22 000 € environ).
- ◆ Le prélèvement sur le manque de logements sociaux a été ramené à néant cette année suite à nos investissements antérieurs.
- ◆ L'hiver rigoureux nous a contraint à prévoir une légère hausse sur l'entretien des voies et réseaux et des bâtiments.
- ◆ Enfin, une provision a été inscrite pour les premiers frais de lancement du plan local d'urbanisme (PLU) et pour la constitution d'un "pass foncier" relatif au clos de Breteuil, permettant une aide pour l'accession à la propriété.

La section d'investissement

En investissement, le montant global des dépenses d'équipement se limite à la somme de 1 346 000 €. Il permet de travailler sur notre patrimoine. En voici quelques détails :

- L'acquisition de la parcelle	110 000 €
- Le gros entretien des groupes scolaires	± 200 000 €
- Les aménagements pour PMR (personnes à mobilité réduite)	85 000 €
- L'enfouissement des réseaux avenue de Sully	260 000 €
- Les aménagements de voiries	130 000 €
- L'équipement de la maison de la petite enfance et de la micro-crèche	94 000 €
- La réhabilitation de la couverture des tennis couverts	39 000 €
- La vidéosurveillance	55 000 €

Cet exercice marque la volonté de rééquilibrer les ressources d'investissement entre ressources externes – subventions et FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA) –, autofinancement et emprunt assurant l'équilibre qui est évalué à 455 000 €.

Jean Créno,
Maire





Le Syndicat d'initiative du Mesnil St Denis

Sept bénévoles, membres du bureau, animent, avec l'aide de quelques précieux adhérents le Syndicat d'initiative (SI).

Celui-ci vous accueille dans le parc du château à droite de la grille d'entrée les mercredis et samedis de 10h à 12h (les samedis l'entrée se fait par la petite porte latérale sur la droite).

En plus de ses prérogatives conventionnelles – accueil et information du public –, le SI initie des actions et aide à la réalisation de projets.

Les actions traditionnelles du SI

- ◆ Le concours de Noël et son palmarès suivi du pot de l'amitié.
- ◆ Les visites du skit du Saint Esprit, de l'abbaye Notre Dame de la Roche et du château- mairie.
- ◆ Nouveauté : découverte de l'étang des Noës (flore, faune, histoire et géographie). Accueil en individuel à des dates précises (voir notre site internet) ou en groupe à la demande
- ◆ Il assure les visites aux Journées du patrimoine avec concert et exposition.
- ◆ Les visites découvertes du Mesnil pour les nouveaux arrivants et les collégiens allemands de nos deux établissements scolaires.
- ◆ La présence au Forum des Associations début septembre.
- ◆ Depuis l'an dernier, il organise la fête de la musique, en juin, avec l'aide du CLC et du comité des fêtes que nous remercions vivement. Elle se déroule dans le parc du château avec un grand pique-nique initié par Yvelines tourisme (poésie, pop rock, blues, classique...).
- ◆ Participation et organisation de concerts dans la salle de la bibliothèque du château-mairie qui héberge actuellement un magnifique piano de concert.
- ◆ Il soutient le pianiste Francis Vidil dans ses projets d'actions bénévoles :



▲ Les membres du bureau et les animateurs du Syndicat d'initiative. De gauche à droite : Daniel Doux, Christian Amaury, Annie Amaury, François Papin, Annick Imbert, Aline Breton, Jean Saint Pé, Marie-Elisabeth Minéry et Michel Romain.

concerts au profit de la caisse des écoles et animations musicales gratuites au piano pour les élèves mesnilois et leurs enseignants.

- ◆ Sous l'égide de la mairie, aide à l'organisation de la Fête des voisins.

Ses actions exceptionnelles

- ◆ En octobre 2009, deux soirées (dont la soirée Gassendi) ont permis l'observation de Jupiter avec les riches commentaires de Monsieur Traverse . Elles se sont terminées autour d'un vin chaud dans les locaux du SI avec les contes de Stéphanie Fleury (conteuse du vent d'avril).
- ◆ Toujours sous l'égide de la mairie, accueil des marcheurs de la route des orgues avec concerts.
- ◆ La chorale des Chœurs du Mesnil, dans le cadre de nos visites commentées, a donné un concert gratuit à Notre Dame de la Roche. Le SI essaiera de favoriser de tels partenariats.

Pour l'année 2010, année de la Russie, deux manifestations seront organisées.

- Le 20 novembre au CLC : grand concert avec la chorale Achoryni (40 choristes et orchestre) ; ambiance, spectacle, qualité et gaîté garantis.

- Première quinzaine de décembre (date à préciser) : visite du skit (facultative) suivie d'un concert de chants liturgiques orthodoxes qui se terminera par un apéritif avec spécialités russes.

D'autre part, dès septembre, des plans, circuits marches et promenades autour du Mesnil seront disponibles au SI.

Le SI est là pour faire découvrir notre commune et la faire vivre.

Venez nombreux pour encourager nos actions.

Nous remercions Monsieur le Maire Jean Créno, Madame l'adjointe à la culture Catherine Belin, Madame la Directrice Générale des services Michèle Mouchéné et nos partenaires (CLC, Comité des fêtes ...).

Si vous avez des interrogations, des demandes, n'hésitez pas à venir nous rendre visite ou à consulter notre site Internet <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Le bureau du SI

La tempête Xynthia fait des dégâts



Les très fortes bourrasques de vent enregistrées dans la nuit de samedi à dimanche 28 février ont arraché une baie de polycarbonate dans la salle de gymnastique située au gymnase Philippe de Champaigne. Le vent s'est alors probablement engouffré dans la salle. La forte pression exercée a provoqué vers 10h du matin la chute d'un mur entier. Fort heureusement, il

n'y a aucune victime mais la salle est inutilisable pour plusieurs mois. Des solutions de remplacement ont été mises en place dès le lundi 8 mars pour les sections gymnastique volontaire et Tai-chi (déplacement des activités vers la salle multi-activités de l'école du Bois du Fay). La section "gymnastique sportive" a été contrainte de réorganiser totalement les

entraînements qui ont été transférés dans la grande salle du SIVOM, les équipes compétitions s'entraînant à l'extérieur dans une salle spécialisée. Afin d'assurer un périmètre de sécurité autour de cette salle, le parking attenant a été fermé et interdit au public. Les travaux de remise en état seront faits durant l'été pour une réouverture de la salle en septembre 2010.

Section "gymnastique volontaire" de l'ASMD

Devant le succès remporté par les précédentes sessions, un nouvel « Atelier Equilibre » ouvre en octobre.

Organisés avec l'aide de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et de la Fédération française de gymnastique

volontaire, ces ateliers proposent de se réapproprier la maîtrise de la fonction équilibre.



- ◆ Ouverts à toutes personnes de plus de 55 ans.
- ◆ A partir du mois d'octobre 2010.
- ◆ 14 places maximum par session.
- ◆ Tests en début et fin de session.
- ◆ 10 séances d'une heure.
- ◆ Une séance dédiée à la nutrition.

Renseignements et inscriptions :
Au Forum des associations ou Marc Aubert
Tél. : 06 07 71 65 54

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de la
Jeunesse et des Sports



Actions sociales

Les "affaires sociales" et les "solidarités"

quelques informations sur ces vastes domaines

La CCAPH : (Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées)



Depuis la signature officielle de la Charte municipale en mairie, le 1^{er} décembre 2009, vos élus et les membres de la commission, avec l'aide des services techniques municipaux ont poursuivi leur travail de mise en conformité des sites publics de la commune suivant les prescriptions très contraignantes de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Plus de 30 sites ont été examinés à la loupe par une société spécialisée ! C'est donc un vaste programme qui sera réalisé sur 5 ans et, chaque année, un certain nombre de points seront traités dans différents sites pour permettre à tous nos concitoyens, non seulement d'avoir accès normalement aux différents services publics, mais également de pouvoir intervenir efficacement dans la vie communale en participant activement à l'élaboration des actions envisagées. Cette année, les trois sites suivants seront traités :

- ◆ le château – mairie : pour les parties accessibles au public,
- ◆ l'école du Bois du Fay : pour les déplacements intérieurs d'élèves ou de professeurs à mobilité réduite,
- ◆ le Club des amis retraités : accès et réaménagement de l'équipement sanitaire.

Il est prévu d'améliorer leur accessibilité depuis l'extérieur, de faciliter les circulations à l'intérieur et de permettre un meilleur accueil grâce à des aménagements de locaux (meublier mieux adapté, suppression de seuils, largeur de passage aux portes, création de rampe, etc.). Pour cette année, le coût estimatif de ces travaux est évalué à 85 000 €, ce qui représente une part importante dans le budget d'investissement de la commune.

Le CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale)

Outre les "dépannages ponctuels" apportés à certaines familles présentant des difficultés financières temporaires, notre commune participe à des actions sociales multiples et diverses, avec le support d'associations compétentes, par exemple :

- ◆ l'ASSAD, Association de Soutien et Services d'Aide à Domicile, qui "exerce" dans 17 communes environnantes et qui a un bureau à la mairie (tél./fax : 01 39 38 61 04) ;
- ◆ l'ADMR, association du service à domicile de Méré (tél. : 01 34 86 93 90 et fax : 01 34 86 88 45).



Parmi ces actions :

- ◆ remplacement de l'aide à domicile absente,
- ◆ ménage – repassage,
- ◆ aide à la toilette,
- ◆ accompagnement,

- ◆ téléassistance : dispositif d'alerte de la famille, du voisinage, des soignants en cas d'urgence (chute, malaise, inquiétude...),
- ◆ aides aux personnes handicapées (aide aux levers – couchers, soins non médicalisés...),
- ◆ transports de proximité (liaisons vers coiffeur, infirmier, courses, gare, aéroport...).

Par ces intermédiaires, et grâce à l'action de ses membres qualifiés, ces associations interviennent auprès de nos concitoyens pour leur apporter des aides matérielles et morales.

A titre d'information, en 2009 l'ASSAD est intervenue auprès de 68 Mesnilois pour lesquels elle a consacré 8629 heures : ces prestations représentent un coût pour la commune de 18 116,45 €, soit en moyenne 266,42 € / personne. L'ADMR a dispensé 125 heures à des personnes âgées et 74 heures à des familles en difficulté. La commune a participé financièrement à ces actions pour un montant de 256,50 €.

Voici en rappel les adresses des associations d'handicapés :

APF (Association des Paralysés de France) - Délégation départementale des Yvelines

164 avenue Joseph Kessel – Pavillon 10 – 78960 Voisins-le-Bretonneux
Tél. : 01 39 46 63 37.

Association Valentin Haüy - Comité de Versailles et des Yvelines

6 rue Edouard Lefebvre – 78000 Versailles
Tél. : 01 39 50 75 20
Représentante au Mesnil St Denis : Mme Carguery.

Association « Devenus sourds et malentendants – Bucodes »

73 rue Riquet – 75018 Paris
Tél. : 01 46 07 09 74
Représentant au Mesnil St Denis : Mr Mazellier / 01 34 61 67 19.

Michel Romain
Adjoint au Maire délégué aux Solidarités et aux affaires sociales



L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

Juin

Vendredi 18

Amicale des Anciens Combattants commémoration « Appel du 18 juin 1940 » à 19h au monument de la Malmedonne à La Verrière.

Dimanche 20

Fête de la musique et Grand pique-nique



Dès 11h et jusqu'à 12h30, une fanfare de 12 musiciens animera la commune en déambulant dans diverses rues jusque dans le parc du château-mairie où différents artistes (musiciens, chanteurs, conteuse, maquilleuse) se produiront, individuellement ou en groupe, pour agrémenter votre pique-nique sur la pelouse et vous divertir tout l'après-midi, jusqu'à 20h !



Concerts gratuits (classique, jazz, pop rock, blues, reggae).

Un atelier de maquillage attirera, comme l'an passé, de très nombreux enfants.

Et tout ceci, avec les aimables collaborations du Comité des Fêtes pour la buvette et du CLC (Centre de Loisirs et de la Culture) pour son efficace action au niveau de la sonorisation notamment.

Venez nombreux !

Mardi 22

Club des Amis Retraités - journée à Cabourg organisée par le Club. Départ Église à 8h45. Déjeuner au Grand Hôtel de Cabourg, jeux au casino, promenade en petit train, visite des chais, dégustation, visite de la distillerie du Breuil. Tarif : 65 €.

Club de bridge

Tournois de régularité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi. Tarif : 3,50 € pour les non membres. Club de bridge dans l'annexe du château.

Ouverture du club pendant tout l'été.

Juillet

Samedi 3

Mêlée en doublettes ou triplettes, organisée par l'ASMD, section Pétanque, à 15h sur le terrain de boules. Ouvert à tous.

Mardi 13

Fête Nationale, dans le parc du château, organisée par la municipalité avec la participation du Comité des fêtes : feu d'artifice, retraite aux flambeaux, bal, buvette...

Mercredi 14

Repas du 14 juillet organisé par le Club des Amis Retraités à 12h. Déjeuner / jeux au Club - 40 rue Raymond Berrurier. Tarif : 20 €.

Fermeture du Club du vendredi 30 juillet au soir au vendredi 3 septembre à 12h.

Service Entraide Parents

- **Goûter** tous les 1^{ers} vendredis du mois, organisé par service Entraide Parents. De 15h à 17h (période scolaire). Offert à toutes les familles après l'heure du conte.

- **"Café Maman"** tous les 1^{ers} vendredis du mois, organisé par service Entraide Parents. De 9h à 10h30 (période scolaire). Temps de rencontre et d'échanges ouvert à tous.

Septembre

Samedi 4

Forum des Associations organisé par la municipalité aux tennis couverts de 9h à 17h.

Du mardi 14 au samedi 2 octobre

Exposition Délit d'Art au CLC. Entrée gratuite.

Dimanche 5

- Commémoration « Libération commune de La Verrière » à 10h30, au monument de la Malmedonne à La Verrière.
- Visites organisées et commentées par le Syndicat d'Initiative : Notre-Dame de la Roche : 15h, Skit du St Esprit : 16h. Un monument : 7 €, les deux : 12 €. 01 34 61 49 79. <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>
- Concours en doublettes formées, organisés par l'ASMD, section Pétanque à 14h sur le terrain de boules. Ouvert à tous.

Mardi 14

Journée des Impressionnistes et croisière des canotiers organisées par le Club des Amis Retraités. Départ de l'église à 9h. Découverte du musée Fournaise avec conférencière, déjeuner au grand restaurant Fournaise, croisière sur la Seine. Tarif : 80 €.

Mercredi 15

Pique-nique de rentrée organisé par service Entraide Parents à 11h.

Jeudi 16

Portes ouvertes organisées par le Club de bridge dans l'annexe du château de 10h à 17h. Initiation au bridge. Entrée gratuite.

Samedi 18

- Réunion mensuelle du Cercle philatélique de 10h à 12h au CLC.
- Accueil des nouveaux arrivants : visite de la commune et pot de bienvenue.
- Mise à l'honneur des bacheliers 2010, avec mention.

Votre agenda des fêtes et animations juin - Décembre 2010

- Mêlée en triplettes formées, organisée par l'ASMD, section Pétanque à 13h30 sur le terrain de boules. Ouvert à tous.

Dimanche 19



- 27^{èmes} Journées du patrimoine au château mairie et Abbaye Notre-Dame de la Roche, participation du Syndicat d'Initiative.

Samedi 25

- Randonnée organisée par le Syndicat d'Initiative : découverte nature et histoire à l'Étang des Noës. Tarif 5 €.
- Mêlée en doublettes ou triplettes organisée par l'ASMD, section Pétanque à 15h sur le terrain de boules. Ouvert à tous.
- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'Initiative :
Skit du St Esprit : 15h. Tarif : 7 €.
01 34 61 49 79 ;
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Dimanche 26

Participation de l'ASMD – section Natation synchronisée aux Virades de l'Espoir à 11h à la piscine du Mesnil : démonstration de plusieurs ballets nautiques dans le cadre de la lutte contre la mucoviscidose.
Tarif : 4 € (reversés entièrement à l'association de lutte contre la mucoviscidose).

Octobre

Dimanche 10

- Fête de la Saint Denis organisée par le Comité des Fêtes : brocante, grande buvette, restauration toute la journée, animation musicale sur la pelouse de l'église.
- Concours en doublettes formées, organisés par l'ASMD, section Pétanque à 13h30 sur le terrain de boules. Ouvert à tous. Trophée du Conseil municipal à la 1^{re} équipe.
- Visites organisées et commentées par le Syndicat d'Initiative :
Notre-Dame de la Roche : 15h ;
Skit du St Esprit : 16h
Un monument : 7 €, les deux : 12 €
01 34 61 49 79.
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Samedi 16

Réunion mensuelle du Cercle philatélique à 10h à 12h au CLC.

Dimanche 17

Chocolat Théâtre « Zboing » à 15h au CLC. Spectacle de marionnettes à partir de 3 ans. Tarifs : 5 € pour adhérents CLC, 6 € non adhérents.

Samedi 23

- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'Initiative :
Skit du St Esprit : 15h. Tarif : 7 €.
01 34 61 49 79.
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>
- Fête des adhérents du CLC – renseignement au CLC.

Lundi 25

Assemblée générale du service Entraide Parents à 20h30.

Novembre

Samedi 6

Réunion mensuelle du Cercle philatélique de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 7

Visite organisée et commentée par le Syndicat d'Initiative :
Notre-Dame de la Roche : 15h.
Tarif : 7 €. 01 34 61 49 79.
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Jeudi 11

Commémoration « 11 novembre 1918 » à 11h, à l'église et au monument aux morts, participation des Anciens Combattants.

Samedi 20

Dans le cadre de l'année France-Russie, le Syndicat d'Initiative organise un concert au CLC avec la chorale Achoriny (40 chanteurs) et son orchestre. Chants et musiques slaves.

Dimanche 21

- Visites organisées et commentées par le Syndicat d'Initiative : Notre-Dame de la Roche : 15h ; Skit du St Esprit : 16h Un monument : 7 €, les deux : 12 €
01 34 61 49 79.
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

- Chocolat Théâtre « Bon appétit » au CLC. Le cuisinier est musicien...
Tarifs : 5 € pour adhérents CLC ; 6 € non adhérents.,

Samedi 27

Tournoi Open, couplé avec le Téléthon organisé par le Club de Bridge à 14h dans l'annexe du château.

Samedi 27 et dimanche 28

Week-end artisanal au CLC. Exposition d'objets présentant des qualités de création originale et artistique.

Décembre

Samedi 11

- Noël des Enfants au CLC, organisé par le Comité des fêtes : grand spectacle interactif, goûter distribué par le Père Noël. Récompense concours de dessins.



- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'Initiative : Skit du St Esprit : 15h. Tarif : 7 €. 01 34 61 49 79.
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>
- Réunion mensuelle du Cercle philatélique de 10h à 12h au CLC.

Mardi 14

Tournoi interne de fin d'année, organisé par le Club de bridge à 13h30 dans l'annexe du château.
Cocktail de fin d'année. Gratuit pour les membres.

Mercredi 15

Fête de Noël, organisée par le service Entraide Parents à 15h.

1^{re} quinzaine de décembre

NOUVEAU ! Journée « France – Russie », organisée par le Syndicat d'Initiative.
Visite du Skit du St Esprit, concert chants liturgiques (église si accord), collation "à la russe" autour d'un verre de vodka.
Tarif : non déterminé.

Mercredi 22

24^e concours de Noël des maisons décorées, organisé par le Syndicat d'Initiative.
Concours ouvert à tous les Mesnilois, avec de nombreux prix.

Enfance

La nouvelle Maison de la petite enfance

Commencés en janvier, les travaux progressent à grands pas, en avance sur le calendrier prévisionnel.

La livraison des lieux au prestataire responsable de la gestion du multi-accueil, La Maison Bleue, se fera fin juin pour une ouverture de la structure le 23 août.

Le multi-accueil

Il comprend 35 places : 25 pour l'accueil régulier et 10 pour l'accueil occasionnel. La capacité d'accueil journalière est de :

- ◆ 6 bébés,
- ◆ 11 petits/moyens,
- ◆ 18 moyens/grands.

La crèche du Foyer Sully et la halte-garderie fermant définitivement leurs portes au mois de juillet, la principale difficulté cette année était de fusionner la liste des enfants de ces deux structures :

- ◆ 12 moyens/grands de la crèche + 20 moyens/grands de la halte-garderie,
- ◆ 2 bébés/moyens de la crèche + 4 bébés/moyens de la halte-garderie.

Ensuite, en fonction des amplitudes horaires actuelles de ces familles, le comité d'attribution qui s'est tenu au mois d'avril a attribué les places complémentaires suivant l'ordre chronologique sur la liste d'attente dans les 3 sections déterminées avec La Maison Bleue :



- ◆ section « bébé » : 10 semaines à 6 mois,
- ◆ section « moyens » : 7 à 14 mois,
- ◆ section « grands » : 15 à 36 mois.

A l'aide du logiciel de gestion de La Maison Bleue, le comité (composé de l'adjoint Enfance-Education, un membre de sa commission, le directeur du service,

le régisseur du service Petite enfance, la directrice de la halte-garderie, la directrice de la crèche, deux puéricultrices de La Maison Bleue), a ainsi déterminé :

- ◆ section « grands » : complète sauf les lundis et mercredis et pour l'accueil occasionnel,



▲ En septembre, la halte-garderie devient micro-crèche ▲

Signature du Contrat enfance-jeunesse avec la CAF des Yvelines

Après le diagnostic établi en 2009, le Contrat enfance-jeunesse de la commune a été signé par le maire et la Caisse d'allocations familiales des Yvelines fin décembre. La commune s'engage à réaliser les actions prévues et à appliquer les grilles tarifaires préconisées par la CAF qui, de son côté, verse à la collectivité territoriale les prestations de service et les subventions correspondantes.

Pour le Mesnil Saint Denis, ce contrat prévoit :

- le multi-accueil de 35 places,
- la micro-crèche de 9 places,
- le Relais d'assistantes maternelles et le demi-poste correspondant,
- le Lieu d'accueil enfants parents,
- l'accueil périscolaire,
- l'accueil de loisirs des adolescents.

Les aides financières de la CAF prévues sont de 114 000 € en 2010, 162 000 € en 2011 et 2012.

- ◆ section « moyens » : 6 entrées,
- ◆ section « bébés » : 5 entrées.

La micro-crèche

Les locaux de la halte-garderie deviennent une micro-crèche à partir du 23 août. Déjà destinés à l'accueil de la petite enfance, il n'y a pas de travaux d'importance à réaliser, seule la cuisine va être remise à neuf et équipée pour le nettoyage du linge et le service des repas. Egalement confiée en gestion à La Maison Bleue, elle accueillera 9 enfants (6 bébés et 3 moyens). Le comité d'attribution a ainsi pu attribuer :

- ◆ « bébés » : 4 entrées,
- ◆ « moyens » : 4 entrées.

Au global, ce sont 19 places qui ont pu être attribuées dans les structures communales d'accueil collectif de la petite enfance.

Relais d'assistantes maternelles

La diversité des modes de garde est indispensable pour offrir le meilleur choix aux familles. L'activité des assistantes maternelles est une profession libérale qui demande néanmoins une forme d'aide de la part de la collectivité.

Les Relais d'assistantes maternelles (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles, animés par des professionnels de la petite enfance. Les services y sont gratuits. La Caisse d'allocations familiales participe à leur financement.

Comme indiqué dans le bulletin de septembre 2009 qui présentait le "Plan petite enfance" de la commune, au Mesnil Saint Denis, nous comptons 25

assistantes maternelles en activité, offrant environ 75 places de garde. Au mois de septembre, un RAM ouvrira ses portes dans la Maison de la petite enfance. Sa directrice, éducatrice de jeunes enfants employée par la commune, Madame Valentine Bernard, proposera deux matinées d'activité (mardi et jeudi) aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent.

Une réunion d'information sera organisée début septembre afin de présenter le mode de fonctionnement. Une invitation individuelle sera envoyée à chaque assistante maternelle de la commune.

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

Egalement prévu dans le "Plan petite enfance", sous la responsabilité de Madame Valentine Bernard, avec l'intervention de professionnels de La Maison Bleue, le LAEP offrira aux familles la possibilité de se rencontrer, d'échanger, de partager des moments de jeux avec leurs enfants, de préparer la sociabilisation des petits.

Les activités seront proposées les mercredis et samedis matins, selon un rythme et un calendrier à déterminer avec les familles.

Une réunion d'information à l'intention des familles sera organisée début septembre. Un stand au Forum des associations leur permettra un premier contact.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de
l'Enfance et de l'Education



L'école du bourg devient Maison de la petite enfance.

Ce bâtiment fut d'abord mairie, puis école communale et enfin école maternelle. Il vient de connaître d'importants travaux de transformation et de rénovation afin de devenir la Maison de la petite enfance de la commune. Elle ouvrira ses portes à la prochaine rentrée, prévue le 23 août 2010.

Les travaux effectués sous la conduite de l'architecte Grégoire Tisne et des services techniques de la ville s'achèvent, dans le respect des obligations formulées par le médecin de la PMI.

Après une mise à nu des murs intérieurs et une redistribution des surfaces, les travaux d'isolation des murs périphériques ont été effectués. Un local à usage de réserve complète les surfaces existantes pour accueillir le Relais d'assistantes maternelles et le Lieu d'accueil enfants parents.

Une partie de la toiture et des gouttières a été refaite en zinc. Les fenêtres et portes extérieures ont été remplacées par des menuiseries aluminium isolantes, qui ne nécessiteront pas d'entretien. L'installation électrique, les sanitaires ont été mis aux normes imposées dans ce type de bâtiment. Le chauffage sera diffusé par des dalles électriques rayonnantes en plafond, du même genre que celles posées à la Maison des retraités, qui donnent entière satisfaction. Les revêtements de sol, les peintures et les faïences murales sont agréables et harmonieux. Les points d'éclairage ont été particulièrement choisis pour le confort des yeux de nos bambins.

La cour de récréation va maintenant être aménagée en espace de jeux, espace vert et potager afin que nos petits puissent y évoluer en toute sécurité.

Un local pour le personnel de cette structure a été aménagé à l'étage. L'accès continuera de se faire par la Sente de l'église.

Rendez-vous à la rentrée !...

Bernard Claisse
Conseiller municipal



Rentrée scolaire 2010/2011 : des modifications dans l'organisation des services proposés aux familles

L'accueil péri-scolaire et le CLSH

(Centre de Loisirs Sans Hébergement)



Depuis de nombreuses années, la commune a confié au CLC l'organisation :

- ◆ de l'accueil péri-scolaire (matins et soirs dans les écoles maternelles et élémentaires) ;
- ◆ du centre de loisirs (les mercredis et vacances scolaires).

Un décret du 7 mars 2001 relatif aux règles des marchés publics fait entrer dans leur champ les activités de service liées aux modes de garde des enfants. Une circulaire du 18 janvier 2010, qui clarifie les conditions d'octroi de subventions à des associations, a amené le Conseil municipal du 25 mars à examiner la situation du Centre de Loisirs et Garderies (CLG) au regard de cette législation et des jurisprudences qui s'y rapportent.

L'avenant par lequel la commune a confié au CLC la gestion des garderies péri-scolaires et du CLSH n'étant plus conforme à la loi, le Conseil municipal l'a dénoncé.

Afin de répondre aux obligations légales, un appel à la concurrence a été lancé le 6 avril.

Il n'y aura aucune modification du service actuel jusqu'au 1er septembre inclus. Le prestataire qui sera désigné à la fin de

la procédure d'appel d'offres reprendra l'activité à partir du 2 septembre 2010.

La désignation sera effectuée dans la première quinzaine du mois de juin et une réunion d'information sera immédiatement organisée à l'intention des familles pour lesquelles il ne devrait pas y avoir de conséquence majeure.

Le personnel, conformément au code du travail, doit être repris par le prestataire. Aussi, les enfants pourront bénéficier de la continuité du service et de l'encadrement.

La surveillance de la pause méridienne a été incluse dans le cahier des charges (dont l'encadrement des repas), ce qui ouvre droit à une prestation de services de la CAF si le projet pédagogique et le personnel sont identiques entre le matin, le midi et le soir.

Le Conseil municipal du 1^{er} juin proposera de donner autorisation au Maire de signer ce nouveau marché dont le bénéficiaire aura été désigné courant juin.

Mise en place d'un quotient familial pour la restauration scolaire et l'étude dirigée

Afin de répondre aux recommandations de nos autorités de tutelles et adapter notre fonctionnement aux réalités économiques, les commissions Enfance-Education et Finances ont étudié une grille tarifaire modulée. Celle-ci a été élaborée en prenant en compte :

- ◆ l'analyse du coût global d'un repas et d'une prestation d'étude,
- ◆ la grille du quotient familial appliquée pour le péri-scolaire,
- ◆ l'analyse des grilles et des tarifs des communes environnantes.

Le Conseil municipal du 1^{er} juin sera amené à se prononcer sur une proposition de tarifs.

Organisation de l'étude dirigée

Des études surveillées sont organisées par la commune dans chaque école élémentaire (les leçons sont apprises sous la



surveillance de personnel qui n'a pas l'obligation d'être qualifié).

Suite à différents échanges avec le personnel enseignant et les parents d'élèves, depuis cette année scolaire, les études sont surveillées exclusivement par du personnel enseignant qui s'assure que les leçons soient bien apprises et comprises.

Aussi, nous pouvons changer l'appellation et passer de « surveillée » à « dirigée ». De plus, afin de rationaliser l'organisation générale, en réponse à la demande de nombreuses familles, le paiement ne se fera plus au forfait, mais à la prestation, suivant un contrat signé en début d'année et modifiable uniquement 3 fois dans l'année (par trimestre) suivant un règlement intérieur qui sera communiqué aux familles courant juin.

Ces modifications sont destinées à moderniser les services apportées aux familles, en prenant en compte leurs attentes mais également les réalités sociales et économiques auxquelles notre société est confrontée.

Un courrier de l'Inspection académique vient de nous confirmer la fermeture pour la rentrée de septembre 2010 d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire à Champmesnil. Les prévisions d'effectifs ne nous permettent pas de contester cette décision.

La vie de nos écoles

Les tableaux numériques interactifs, une nouvelle manière d'enseigner



• Bois du Fay

Madame Buzy, enseignante de CM1, a monté l'an dernier un dossier de projet pédagogique ayant pour thème l'enseignement de l'anglais au moyen d'une inter-activité avec une enseignante américaine.

Son dossier a été retenu et l'école a été dotée par l'Education nationale d'un tableau numérique interactif (TNI). La commune a assuré les branchements et équipé l'école d'une connexion Internet plus puissante.

Ainsi, depuis le mois d'octobre, les élèves dialoguent chaque vendredi par le biais d'un ordinateur, d'une webcam et d'un vidéo-projecteur, reliés au TNI. Par groupe de 3 ou 4, les échanges ne se font qu'en anglais, la meilleure méthode pour apprendre une langue. Le tableau est également utilisé pour toutes les autres matières. Comme l'indique Mme Buzy, « cela ne remplace pas les livres et les cahiers, c'est une autre façon d'enseigner, avec plus d'outils, plus de réactivité et on capte plus facilement l'attention des élèves. » Les autres enseignantes piaffent d'impatience et aimeraient, elles aussi, être dotées de cet outil moderne et dont, bientôt, on ne pourra plus se passer.

Le député Jean-Michel Fourgous, chargé d'une mission ministérielle sur les techniques de la communication et de l'information, a été sollicité pour doter la commune de tableaux supplémentaires.

• Champmesnil

Rencontré à l'occasion de la cérémonie des vœux au Mesnil Saint Denis le 9 janvier, Jean-Michel Fourgous a demandé à ses services de fournir un TNI pour cette école que la commune ne pouvait équiper.

Le tableau attendu a été installé dès le 15 janvier et l'ordinateur équipé du

logiciel permettant l'utilisation de celui-ci livré par les services de Monsieur Fourgous la veille des vacances de février. Les branchements faits, après la formation des enseignants, les élèves de Champmesnil découvriront eux aussi les joies de l'enseignement interactif.

Merci à Monsieur Fourgous de son aide précieuse.

Classes « eau », les services communaux participent

Les classes « eau » sont subventionnées par l'agence de l'eau Seine-normandie et soutenue par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Le principe : dans leur classe, dans toutes les matières, pendant une semaine, les élèves vont travailler sur le thème de l'eau.

Cette année 2 classes de CM de Champmesnil et 1 classe du Bois du Fay ont participé à l'opération.

Les enseignantes ont sollicité les services de la commune qui ont répondu avec enthousiasme à cette demande.



▲ L'eau au programme durant une semaine. Ici à Champmesnil.



▲ Une classe du Bois du Fay à la rencontre des élus en mairie.

Ainsi Amélie Martel, chargé « eau et environnement » aux services techniques, a pu expliquer aux élèves le circuit de l'eau au Mesnil Saint Denis et leur faire découvrir la station d'épuration après une promenade autour de l'étang des Noës animée par un technicien du Parc naturel. La classe du Bois du Fay a été reçue en mairie pour une visite privée et les adjoints présents (Mmes Féménia et Aubert, M. Michenaud) ont répondu aux nombreuses questions des enfants sur la vie municipale.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education



Jeunesse

Un accueil de qualité pour les 11/17 ans



L'accueil de Loisirs des adolescents propose aux jeunes Mesnilois de 11 à 17 ans des sorties ou activités chaque samedi et durant les vacances scolaires. Exemple l'animation "Crapauduc" avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Programme disponible au Point Information Jeunesse Tél. : 01 34 61 72 48 et sur le site Internet de la mairie.

Après la labellisation du Point Information Jeunesse, les activités de loisirs proposées les samedis et pendant les vacances scolaires sont en cours de labellisation « 11/17ans ».

Ce label implique la signature d'une charte de qualité avec la DDJS. Il s'inscrit dans le cadre d'une convention entre la DDJS, la CAF et la Mutualité sociale agricole visant à reconnaître les « accueils jeunes » et à les inciter à entrer dans une démarche éducative globale.

Il implique également une politique tarifaire conforme aux exigences de la CAF et de la DDJS.

Les projets éducatif et pédagogique ainsi que le règlement intérieur nécessaires à

l'adhésion à cette charte sont en cours de validation par la DDJS et le processus devrait aboutir avant la fin de l'année 2010.

Notre « accueil jeunes » est subventionné depuis juillet 2009 et nous pouvons attendre environ 5 000 € de prestation de service en 2010 pour nous aider à financer cette activité.

Rappelons que la commune emploie un temps plein pour s'occuper du PIJ et de l'accueil jeunes et finance l'encadrement supplémentaire pour les activités ainsi que les transports.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de
l'Enfance et de l'Education



Les Jeunes participent au nettoyage de printemps

« Je pense que les gens oublient qu'il y a une déchetterie au Mesnil et que les encombrants sont ramassés une fois par mois. » **Matthieu**

« Nous avons vraiment trouvé n'importe quoi : des morceaux de tracteur, des pneus, un moteur, un pot d'échappement,... » **Thomas**

« Les gens sont sales, ils jettent leurs ordures n'importe où dans la nature et ne respectent rien. » **Arthur**

« Ce qui m'a étonné, c'est de trouver un tracteur décomposé en plein milieu de la forêt : comment il a fait pour arriver jusque-là ? Ce n'est pas normal que les gens jettent leurs ordures dans la forêt. Comment elle sera notre forêt demain ? » **Baptiste**

« J'ai beaucoup aimé le nettoyage de printemps et je trouve que c'est impressionnant tout ce qu'on a trouvé. Mais nettoyer la nature, ça nous a fait prendre conscience qu'on doit la respecter ! J'espère qu'un jour, on n'aura plus besoin de le faire ! » **Marion**



État civil

Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil.

Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie. Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies.

Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site www.cg78.fr/archives.

Naissances

- ◆ Saussais -
Coudray Ludmila 6 novembre 2009
- ◆ Luciani Gabriel 6 novembre 2009
- ◆ Del Fabbro Fabian 6 novembre 2009
- ◆ Moras Eliot 7 novembre 2009
- ◆ Sarrazin Charlotte 12 novembre 2009
- ◆ Labarre Abigail 14 novembre 2009
- ◆ Thévenon Luna 20 novembre 2009
- ◆ Pellegrin -
Billaudeau Lola 28 novembre 2009
- ◆ Rabut Alexia 11 décembre 2009
- ◆ Quedville -
Séné Rose 16 décembre 2009



- ◆ Bernard Tess 2 février 2010
- ◆ Chafia Yousra 1er mars 2010
- ◆ Fourcade Amaury 2 mars 2010
- ◆ Gouelleu -
Brewée Pauline 12 avril 2010
- ◆ Costet Mathilde 13 mars 2010
- ◆ Salon Tristan 19 mars 2010
- ◆ Nollet Jeanne 26 mars 2010
- ◆ Bourdier Léo 26 mars 2010
- ◆ Gasnier Martin 13 avril 2010
- ◆ Garrigues Abbygaëlle 17 avril 2010
- ◆ Ijdaini Madhi 18 avril 2010
- ◆ Virefleau - Clot Tessa 19 avril 2010

- ◆ Dosiere veuve
Herve Liliane 4 novembre 2009
- ◆ Amiot Roger 10 novembre 2009
- ◆ Galdini veuve
Amiot Lina 16 novembre 2009
- ◆ Lussiana Angelo 29 novembre 2009
- ◆ Parsigny Gilbert 1er décembre 2009
- ◆ Elie Claude 2 décembre 2009
- ◆ Demuyt Marcel 24 décembre 2009
- ◆ Tavernier Marcel 27 décembre 2009
- ◆ Cisternes veuve
Gathé Madeleine 4 janvier 2010
- ◆ Rampin veuve
Dessault Philippine 4 janvier 2010
- ◆ Lopez Silva veuve
Landauer Colette 4 janvier 2010
- ◆ Mangiavacca Roger 4 janvier 2010
- ◆ Mordret veuve
Chretien Simone 15 janvier 2010
- ◆ Le Calvez veuve
Donada Germaine 15 janvier 2010
- ◆ Monteiro épouse
Fernandes Maria 19 janvier 2010
- ◆ Pasquelin René 1er février 2010
- ◆ Simonin veuve
Schoenfeld Lucienne 3 février 2010
- ◆ Leblond veuve
Nova Madeleine 5 février 2010
- ◆ Pierre veuve
Fernandez Monique 10 février 2010
- ◆ Martin veuve
Vaugarny Renée 10 février 2010

- ◆ Lopes Antonio
& Boulet Betty 13 février 2010
- ◆ Béranger Louis
& Laroche-Levy Adeline 17 avril 2010
- ◆ Lenoble Guillaume
& Bourdillon Sophie 24 avril 2010

Décès



- ◆ Sanchez Foulon
Monique 12 février 2010
- ◆ Gonot épouse
Coudeville Josiane 15 février 2010
- ◆ Page veuve
Fiocco Suzanne 22 février 2010
- ◆ Carranante Pascal 24 février 2010
- ◆ Tual veuve
Camson Jeanne 28 février 2010
- ◆ Sandoz Jean-Pierre 14 mars 2010
- ◆ Gauthier Edmond 21 mars 2010
- ◆ David épouse
Robert Madeleine 27 mars 2010
- ◆ La Batide Alanore
épouse Rouso Hélène 5 mars 2010
- ◆ Couvert Emile 6 avril 2010
- ◆ Fournol épouse
Lovison Madeleine 6 avril 2010
- ◆ Pullinger Jeannette 7 avril 2010
- ◆ Pedro Adelino 18 avril 2010
- ◆ Kerhervé
veuve Cormier Paulette 21 avril 2010

Mariages



Tous ensemble pour le Mesnil

De 2001 à 2009, 1,4 millions d'euro ont été gaspillés par l'équipe municipale en place. Malgré les alertes des autorités de contrôle dès 2006, malgré la démission de sa fonction du maire-adjoint aux finances en 2009 et malgré tous nos efforts pour que cela change, le maire continue à faire ce qu'il veut, comme il veut, quand il veut... + vente finale (sic) du terrain « clos de Breteuil » estimé par les domaines entre 1,8 et 2,4 pour 1,9 million d'euro moins les honoraires de conseil (sic)... + 110 000 euro d'achat décidé (sic) d'un terrain enclavé et pollué au pyralène ... + 1 million d'euro de subventions des contrats régionaux et départementaux perdues pour d'autres opérations car bloquées sur la fameuse salle des fêtes ... + dans le projet « marnière de Rodon », permettre à des propriétaires privés (sic) de vendre des terrains à un promoteur sur initiative, sous garantie et sous dépenses d'honoraires (sic) de la commune, sans avoir négocié le moindre retour en faveur (sic) des contribuables (comme pour une ZAC par exemple)...

Tout ça pour 17 % d'augmentation des impôts locaux en 2009, 8 % en 2010, pour une réduction drastique des investissements, pour la stagnation des subventions aux associations, pour un budget tout juste à l'équilibre, pour un manque total de volonté dans le développement économique. Notons également l'absence de rayonnement de notre commune.

Nous trouvons que cela commence à bien faire et nous appelons les habitants à se préoccuper de la situation et à souhaiter non pas un rétablissement magique des comptes mais un changement significatif dans la gouvernance de notre argent.

Le premier acte de cette nouvelle gouvernance pourrait être de communiquer au conseil municipal ou, à tout le moins, à la commission des finances toutes les informations qui permettraient de supprimer les « SIC » de ce texte.

Jean-Pierre Derain, Alain Réminiac

Les impôts locaux des Mesnilois augmentent de nouveau

Et pourtant, peu de politiques nouvelles pour le mieux-être de nos concitoyens. C'est le résultat d'années de pilotage à vue des équipes municipales qui se sont succédées : après des investissements importants qui ont développé et équipé notre ville, celle-ci s'est endormie pendant 4 décennies. Au début, pression fiscale faible, mais en conséquence peu d'investissement ... et au bout des écoles vétustes, pas de crèche pérenne et un état déplorable de la voirie et du patrimoine communal. Et le manque de dynamisme et d'attractivité ont fait fuir nos quelques d'entreprises, et une partie de nos recettes.

Quand finalement la municipalité a dû investir pour simplement préserver l'existant, cette imprévoyance a conduit la ville à s'endetter à la limite de ses possibilités. La fragilité des finances locales et le manque absolu de marge de manœuvre vont donc peser durablement sur les finances des ménages ! Car les économies de gestion ont atteint leurs limites, les recettes de fonctionnement stagnent, et la majorité municipale voit mal comment elle pourrait améliorer autre-

ment que par l'impôt sa marge d'autofinancement.

Nous sommes conscients que le laxisme de ces 40 ans a conduit à cette situation et nous ne sommes pas opposés a priori à ce que les taux d'imposition augmentent afin que nous puissions rattraper progressivement notre retard. Mais un effort de transparence s'impose sur la nature des difficultés financières de notre ville, les perspectives d'amélioration des services à la population et l'utilité sociale des dépenses engagées. Nous devons pouvoir discuter des priorités, or le budget qui nous est présenté ne permet aucune analyse. Où va exactement l'argent, nous ne pouvons le savoir avec le document comptable qui nous est fourni, sans la présentation analytique que nous demandons régulièrement. Sans cela, pas de vision de l'avenir, pas d'ambition, l'abandon de tout projet au profit d'un saupoudrage sans ligne directrice !

Dominique Dario, Christian Mazé, Emmanuelle Betoulle, Jean Lepercque, vos élus Le Mesnil en Mouvement

Les dépenses ne sont pas maîtrisées -> Les impôts s'envolent !

2009 + 17,5 % ; 2010 + 8,2 % soit + 26 % en 2 ans

« C'est dû pour 13 % à la perte de TP et de droits de mutation », dit le maire. **Faux**, mon calcul donne seulement 6 %.

La cause principale est la croissance des dépenses (elles sont de 8 millions d'€) qui entraîne celle des impôts (4 millions d'€). Les maires alentour sont plus économes.

J'ai proposé un budget 2009 de rigueur et demandé au maire de contrôler les dépenses **a priori** : **il refuse**. Dès juin le budget est dépassé, **je démissionne le 15/9** ; le 19/11 il fait voter **2,3 % de dépenses en plus**.

De 2008 à 2010 la dépense augmentera de 11 %, la dette de 16 %. Certains postes du budget 2010 sont sous estimés.

2007, une pression fiscale au Mesnil **inférieure de 30 %** à la moyenne France.

2009, un taux de taxe foncière **supérieur de 24 %**.

Cela va continuer : les finances du Mesnil inquiètent les Tutelles. Elles prévoient, sauf à freiner la dépense, une augmentation d'impôts de 5 % par an jusqu'en 2014.

Rénover la Ferme de Beaurain aggravera les choses (j'y reviendrai).

Augmenter les impôts est facile, freiner les dépenses l'est moins. Il faut stopper cette fuite en avant.

L'opposition s'y emploie. Reste à convaincre la majorité. La solidarité a ses limites.

« Gouverner, c'est prévoir » **et réagir.**

J. Minéry ex chargé des finances pendant 20 ans

La vie au Mesnil



25 ans de jumelage et 40 ans d'échange scolaire



Un programme de réjouissances très dense

Accueillis place du jumelage par la Maire de la commune, Mme Beate Harms entourée des élus locaux, du Président du Comité de Jumelage,

superbe complexe rassemble une collection de voitures anciennes, de multiples pavillons témoignant des marques rachetées par la firme allemande, des hôtels, cinémas, restaurants et le très impressionnant centre de livraison des véhicules. L'après-midi avait lieu la cérémonie officielle avec le concours des formations musicales (dans lesquelles nos voisins excellent), des enfants de maternelle et des chœurs du Mesnil.

De nombreux repas ont eu lieu au cours de ce séjour, permettant, non seulement d'apprécier les asperges et la bière, spécialités de cette région, mais surtout l'immense gentillesse de nos hôtes et la qualité de nos échanges.

Si certains visiteurs sont restés en Allemagne dans les familles ou pour visiter le pays, la plupart et notamment, les collégiens sont repartis le dimanche matin.

Saluons la bonne humeur autour de cet événement, la richesse de l'accueil et le plaisir d'avoir partagé ce séjour avec les adolescents, le Principal et le professeur d'allemand du collège Philippe de Champaigne, le Comité de Jumelage et les Chœurs du Mesnil.

▼ De droite à gauche : Mme Harms, M. Créno, M. Petzold.

En écho aux cérémonies organisées au Mesnil Saint Denis les 17 et 18 octobre derniers, un voyage a été organisé mi mai en Allemagne.

Une cinquantaine de Mesnilois dont le Maire et des élus, le Comité de Jumelage, 23 élèves du collège Philippe de Champaigne accompagnés de M. Millot, Principal de l'établissement et de Mme Bresse, professeur d'allemand se sont retrouvés à Hankensbüttel pour le week-end de l'Ascension.



23 collégiens étaient du voyage.

M. Lutz Petzold et des habitants de la petite ville de Basse Saxe, les Mesnilois ont assisté à l'inauguration d'un panneau retraçant les 25 ans du jumelage et les 40 ans d'échange scolaire. Au cours du dîner clôturant cette journée, un hommage tout particulier a été rendu aux deux « pionnières » de ces échanges : Mme Jacqueline Descamps et Mme Barbara Wehl qui, en 1969, avaient mis toute leur énergie dans l'organisation d'un premier échange scolaire.

Le vendredi matin était consacré à la découverte de la fabrication de la bière produite dans la région dans la brasserie de Wittingen fondée en 1492 et, l'après midi, à l'inauguration d'une exposition sur l'Europe avec le résultat d'une très amusante enquête sur le jumelage effectué auprès de nos concitoyens et des habitants d'Hankensbüttel.

Le samedi, de nombreux Mesnilois avaient choisi de visiter l'Autostad (la cité de la voiture). Construite par Volkswagen en 1998 pour l'exposition universelle d'Hanovre en 2000, le très moderne et



Mme Beate Harms, Maire de la commune d'Hankensbüttel a accueilli les Mesnilois à l'Ascension.



La vie au Mesnil

Commémoration du 65^e anniversaire du 8 mai 1945

Le principal du collège Philippe de Champaigne, Christophe Millot, a souhaité inscrire les paroles des élèves dans le chemin parcouru par l'Europe depuis cette date du 8 mai 1945 en s'associant à la municipalité pour cette cérémonie du souvenir.

Monsieur Grandguillot, Président de l'Amicale des Anciens Combattants, nous a donné lecture du message de Monsieur Hubert Falco, secrétaire d'Etat chargé de la Défense et des Anciens Combattants. Monsieur Créno a remis en fin de cérémonie un diplôme à Messieurs Marcel Cateau, Paul Guyon, Maurice Rorpach et Jean Leenaert représenté par sa petite-fille Virginie Missahi, anciens combattants.



Fête de la nature

Dimanche 23 mai dans le parc du château du Mesnil St Denis.

La Fête de la Nature est depuis 4 ans un évènement national, née de la volonté des réseaux français liés à la conservation de la nature, rassemblée au sein de l'UICN France (Union Internationale de Conservation de la Nature) et du magazine Terre Sauvage.



De gauche à droite : Guy Poupart vice-président du Parc et Maire de Bonnelles, Jean Créno, Maire du Mesnil St Denis et Messieurs Bigot fils et père dirigeants de la Savac.

L'artiste plasticienne Valérie Loiseau proposait aux enfants de créer, à partir de tampons représentant des éléments naturels, un paysage favorable aux déplacements des animaux.



Au programme : rallyes pédestres, découverte du monde des abeilles en compagnie de l'apiculteur Christian Jusik, exposition de gîtes propices aux insectes, projections de films sur la biodiversité, participation de producteurs locaux de pains, bières et fromages, dégustation de crêpes bio, stands de découverte : "comment faire du compost, récupérer l'eau de pluie ou fabriquer un jardin en « auto suffisance »".

Cette journée fut aussi celle de l'entrée en service du nouveau « Baladobus » du Parc, présenté par Messieurs Bigot père et fils, dirigeants de la SAVAC : le véhicule électrique utilisé pour la première fois lors de cette manifestation, a une autonomie de 120 km.

Nouvelle supérette au Centre bourg



Isabelle et Bruno Lerouge et leur équipe.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture depuis le 26 mai d'un tout nouveau magasin : Carrefour City. Isabelle et Bruno Lerouge ainsi que leur équipe ont inauguré cette nouvelle surface de vente mardi 25 mai au soir. Carrefour City est un lieu agréable et chaleureux qui abrite fruits et légumes, produits frais de traiteur, d'épicerie et vous propose du pain frais tout au long de la journée.

Conçu pour répondre à vos attentes, ce nouveau magasin offre une nouvelle façon de faire vos courses. L'ambiance générale a été modernisée et les rayons ont été optimisés afin de proposer une offre élargie.

Il est divisé en deux parties : une première zone pour des courses rapides (produits frais et légumes, pain cuit, sandwiches et salades...) et une seconde

partie pour des courses plus complètes.

La vie au Mesnil

La parade de Carnaval

Malgré une météo bien capricieuse, l'édition 2010 du carnaval de printemps, organisé par le Comité des Fêtes s'est déroulée sans pluie pour le bonheur de tous les participants venus particulièrement nombreux. La présidente du comité des Fêtes, Mme Danielle Dulieu entourée de ses collègues, ouvrait cette marche colorée et joyeuse en lançant des confettis sur tout le cortège !

La fabrication du Bonhomme Hiver revenait cette année à l'école élémentaire de Champmesnil.

Toute cette parade a déambulé au rythme de la musique du groupe *Macabé*, étudiants en 4^e année de médecine à la faculté du Kremlin-Bicêtre et en compagnie des jongleurs, lanceurs de feu, échassiers et acrobates du groupe *Fo Ksa Bouge* qui a ajouté au son, du visuel et de la couleur.

Les lanceurs de feu ont embrasé le bonhomme d'hiver avec leur bouche !

10 enfants déguisés sélectionnés au cours de la procession ont reçu un cadeau de la part du Comité des Fêtes. Le traditionnel lâcher de ballons est venu clôturer cette fête par de belles touches colorées dans ce ciel nuageux et menaçant.

Le Comité des fêtes a ensuite invité tous les enfants à venir se détendre autour d'un goûter.



Spéciale dédicace

Le week-end du 27 mars 2010 a été celui d'une grande première à la librairie La Bouquinerie. Madame Françoise Roy-Gerboud est en effet venue présenter et dédicacer son livre, « La musique comme art total au XX^e siècle ».

Les clients se sont rendus nombreux à la librairie et sont repartis ravis de l'échange technique et néanmoins plus que cordial avec l'auteur. Le succès a été tel que les clients du dimanche matin devront patienter quelques jours avant de recevoir l'ouvrage que Françoise Roy-Gerboud leur dédicacera spécialement.

Il faut souligner la gentillesse et la disponibilité de Madame Roy-Gerboud qui ont largement contribué au succès de cette manifestation.

Festival Jazz à toute heure...

Miguel Sanchez enflamme le CLC !

Musique et danse s'entremêlant, avec José Luis Domingues à la guitare, Antonio Pas au chant et Manuel Guttierrez, danseur flamboyant, les spectateurs ont assisté à une soirée flamenco de toute beauté.

Pour les aficionados, quel plaisir et quelle force, pour ne pas dire sensualité, dans ce flamenco exclusivement masculin.

Les nombreux rappels ont manifesté la satisfaction du public aux artistes qu'on espère revoir sur un prochain festival !



La vie au Mesnil

Les idylles musicales de Francis Vidil

Profitant du bi centenaire de la naissance du compositeur polonais Frédéric Chopin, le Syndicat d'Initiative proposait, samedi 27 mars, un très charmant récital dans le salon de lecture du château-mairie.

Francis Vidil, génial pianiste et organiste improvisateur, nous a invités à le suivre sur quelques œuvres du grand compositeur : Prélude n° 15 (dit prélude à la goutte d'eau), la 1^{re} des 4 balades et la célèbre étude N° 7 opus 25.



Une nouvelle rencontre musicale a été proposée par le pianiste le 29 mai.

Après les deux premiers récitals consacrés à Mozart et Chopin, Francis Vidil avait pensé que Mendelssohn-Bartholdy (Félix), né à Hambourg en 1808 et décédé à Leipzig en 1847 (à l'âge de 39 ans !) pourrait être honoré et apprécié par les mélomanes mesnilois.

Ce qui fut fait, puisque devant un nombreux public, Francis Vidil a interprété pendant plus d'une heure et demi, une partie des œuvres de ce grand compositeur : préludes et fugues, variations... entrecoupées d'improvisations, tout en fournissant de nombreuses informations et anecdotes sur les œuvres de ce musicien.

Le public a bien senti les influences professorales du grand musicien qu'est Francis Vidil.

Ce récital clôturait le cycle 2009-2010. Le pot de l'amitié offert par l'artiste permettait de se donner rendez-vous à la rentrée de septembre 2010 pour un nouveau cycle musical réclamé par tout l'auditoire ! Merci à Francis Vidil.

Au Chœur de l'abbaye Notre Dame de la Roche

Le dimanche 11 avril, Les Chœurs du Mesnil Saint Denis (www.choeurs-mesnil.fr), sous la direction de leur chef Benjamin Fau, ont animé agréablement la visite organisée par le Syndicat d'Initiative à l'abbaye Notre Dame de La Roche.



Fête des voisins 2010

Au Mesnil St Denis, convivialité et proximité s'expriment dans la rue...

Le vendredi 28 mai 2010 avait lieu dans toute l'Europe, la 10^e édition de la Fête des voisins.

Dans notre commune, sous le soleil revenu pour la journée, 14 sites ont participé à cette sympathique manifestation, pour laquelle le Mesnil-Saint-Denis est ville Partenaire, comme 270 autres villes françaises.

Cet événement est devenu au fil des années, un rendez-vous citoyen, permettant d'échanger, de faire connaissance et de célébrer les relations de bon voisinage avec ses voisins.

Il permet également de rompre la solitude des personnes âgées, des personnes seules.

Il est un élément moteur qui permet à cette solidarité de se perpétuer tout au long de l'année et de se renouveler chaque année.

Le Maire et le Syndicat d'Initiative encouragent cette initiative, présente maintenant dans tous les quartiers de la ville.

Le « bien vivre ensemble », l'écoute et l'échange figurent parmi les objectifs de



l'équipe municipale. Le Maire et plusieurs de ses adjoints ont visité les sites organisant cette manifestation, à la rencontre des habitants. Partout l'accueil et l'ambiance y étaient chaleureux.



Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis N°49 juin 2010

Directeur de la publication : Jean Créno

Directeur de rédaction : Caroline Kaplan

**Secrétaire de rédaction
conception rédactionnelle :**

Agence de presse Patrick Blanc

Conception graphique, composition :
e.maginère - www.emaginerie.fr

Photographies :

Les élus - photothèque du PNR - Shutterstock

Impression :

Imprimerie de Pithiviers



Papier certifié PEFC
Issu de forêts
gérées durablement.

